

J'ai remarqué avec plaisir l'adoption d'une loi ayant pour objet le maintien de la paix industrielle dans toutes les entreprises publiques. Cette législation a déjà été appliquée avec succès. On s'attend avec confiance que lorsque les dispositions de la loi pour le règlement des différends industriels seront bien comprises, les patrons et les employés seront prêts à soumettre leurs disputes à des conseils d'investigation et de conciliation, et éviteront ainsi les maux qui résultent des grèves et des contre-grèves.

Les arrangements récemment conclus entre les autorités postales impériales et canadiennes, établissant une réduction matérielle sur les journaux et les périodiques venant du Royaume-Uni, ont été reçus, je suis heureux de l'apprendre, avec beaucoup de satisfaction, comme mesure propre à encourager des communications plus faciles entre la mère patrie et le Canada.

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Au nom de Sa Majesté, je vous remercie des généreux subsides que vous avez votés pour le service public.

*Honorables Messieurs du Sénat :*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

En vous remerciant de vos devoirs, permettez-moi d'espérer que lorsque nous nous rencontrerons de nouveau à la prochaine session, nous pourrions constater que la prospérité générale du pays n'a en rien diminué, et en attendant n'oublions pas d'exprimer notre gratitude envers la Divine Providence qui a comblé notre pays de ses nombreux bienfaits.

Le Président du Sénat a alors dit:—

*Honorables Messieurs du Sénat :*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

C'est le plaisir de SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL, que ce Parlement soit prorogé jusqu'à samedi, le premier jour de juin prochain pour être tenu en ce lieu, et ce Parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'à samedi le premier jour de juin prochain.